

AFP (10/12/08)

## **Les Halles: dépôt du permis de construire de la Canopée avant Noël**

PARIS, 10 déc 2008 (AFP) - Anne Hidalgo, première adjointe PS de Bertrand Delanoë à la mairie de Paris, chargée de l'urbanisme, a annoncé mercredi que le dépôt du permis de construire de la "Canopée", qui remplacera le "carreau" des Halles, serait effectué "avant Noël", "au plus tard le 20 décembre".

Présentant à la presse la maquette de la "Canopée" (du nom de l'étage sommital de la forêt tropicale humide) qui remplacera l'ancien Forum, au coeur du 1er arrondissement, ainsi que les nouveaux jardins, Mme Hidalgo a annoncé un "coût global" d'environ 200 M EUR pour la Canopée et de 35 M EUR pour les jardins. Les travaux d'infrastructures pour les transports s'y ajouteront.

Le début des travaux de la Canopée, projet des architectes français Patrick Berger et Jacques Anziutti, est prévu pour 2010, pour une livraison en 2013. Le jardin de 4,3 hectares devrait aussi être livré en 2013, a précisé Mme Hidalgo.

Le projet a subi quelques modifications, la hauteur de ce vaste toit ondulé qui sera de couleur végétale (vert, jaune ou bronze) passant à 14,50 mètres au lieu d'environ 12 mètres.

D'autre part, la passerelle initialement prévue au-dessus du patio a été supprimée, et l'emprise au sol de l'ensemble "sera plus continue", selon Patrick Berger. Il a évoqué une "projet symbolique, populaire" avec une "recombinaison de l'ensemble du site".

"C'est un nouveau souffle pour le coeur de Paris, un projet majeur pour nous, une proposition du XXIème siècle", a encore affirmé Mme Hidalgo, qui a souligné "l'immense complexité" du projet dans un lieu où passent chaque jour quelque 700.000 personnes.

Guillaume Poitrinal, président du directoire d'Unibal-Rodamco, a indiqué que la Canopée (13.500 m<sup>2</sup> d'équipements, dont 6.000m<sup>2</sup> de commerces) verra l'arrivée de nouvelles enseignes commerciales, Paris "méritant davantage de commerces".

Quant à l'avenir du jardin Lalanne, il est scellé: Mme Hidalgo a confirmé que la décision de sa disparition était "actée", malgré la vive opposition de l'association de riverains Accomplir. "Nous utilisons notre pouvoir de décision au profit de l'intérêt général et pas de l'intérêt particulier", a-t-elle dit.